



## Editorial du Président

Chères Amies, chers Amis,

Donner est un acte essentiel. Il est au cœur de la philanthropie, de la solidarité et de notre responsabilité collective. Mais depuis des siècles, la tradition juive nous enseigne que donner ne suffit pas : c'est la manière de donner qui lui confère tout son sens.

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, le philosophe Maïmonide rappelait, à travers les huit degrés de la Tsédaka, que le don le plus élevé n'est pas celui qui se mesure uniquement à son montant, mais celui qui préserve pleinement la dignité de l'autre, lui permet de retrouver son autonomie et s'inscrit dans une relation respectueuse, exempte de dépendance ou d'humiliation.

En plaçant l'éthique, la responsabilité et la considération de la personne au cœur de l'acte de donner, cette réflexion ancienne résonne avec une acuité particulière dans notre monde contemporain, marqué par de nouveaux défis sociaux et par une exigence croissante de sens et de vérité.

Aujourd'hui, à l'ère du numérique et des réseaux sociaux, cette exigence s'étend également à la manière dont nous parlons de la philanthropie, dont nous la rendons visible et compréhensible.

Communiquer n'est pas un acte neutre : c'est un levier puissant pour transmettre des valeurs, susciter l'engagement et donner à voir la philanthropie dans toute sa complexité

et sa richesse.

S'appuyer sur les réseaux sociaux de la Fondation du Judaïsme Français, valoriser les nombreuses actions menées et relayer les engagements de ses 91 fondations abritées, c'est participer à une vision globale et moderne de la philanthropie — une philanthropie qui conjugue générosité, responsabilité, solidarité et intérêt général.

C'est dans cet esprit que nous invitons chacune et chacun d'entre vous à suivre, relayer et partager nos actions sur les réseaux sociaux, afin de faire vivre ensemble une vision engagée, responsable et collective de la philanthropie.

**Ariel Goldmann**  
**Président de la Fondation du Judaïsme Français**



**Vie de la FJF**

## **La FJF s'est engagée pour la réhabilitation de la statue de Bernard Lazare**

Dans un contexte marqué par l'antisémitisme, la désinformation et les discours de haine, le monument adresse un message clair : justice, vérité, engagement citoyen.

Le soutien financier de la Fondation du Judaïsme Français s'inscrit dans sa mission : transmettre, éduquer et exercer une vigilance démocratique face aux dérives contemporaines.

La renaissance du monument historique n'est pas tournée vers le passé, mais vers le présent.

Le 14 décembre 2025, la réhabilitation de la statue de Bernard Lazare, premier défenseur du Capitaine Dreyfus, a rassemblé élus, institutions, associations et citoyens. Ariel Goldmann, Président de la Fondation du Judaïsme Français y est représenté par sa directrice générale, Paule Henriette Levy.

Les prises de parole rappellent la singularité de Bernard Lazare : un homme de vérité, un intellectuel courageux, un Nîmois dont la ville peut s'honorer.

Lire la suite sur le blog de notre site



## Vie juridique et sociale des associations

par Rémy Serrouya

### Principales évolutions sociales et fiscales impactant les organismes à but non lucratif à compter de 2026

- **Hausse de la contribution sur certaines indemnités de rupture**

À compter du 1er janvier 2026, la contribution applicable aux indemnités versées lors d'une rupture conventionnelle ou d'une mise à la retraite sera augmentée de 10 points, passant ainsi de 30 % à 40 %.

- **Mise en place progressive d'un congé de naissance supplémentaire**

Un congé de naissance additionnel, indemnisé par la Sécurité sociale, sera instauré progressivement à partir de juillet 2026 pour les enfants nés ou adoptés à compter du 1er janvier 2026. Sa durée pourra aller jusqu'à deux mois et il pourra être pris conjointement ou successivement par chacun des parents.

- **Encadrement de la durée des arrêts maladie**

Un décret viendra plafonner la durée des arrêts maladie à un mois pour la prescription initiale et à deux mois en cas de prolongation, sauf situations médicales exceptionnelles ou recommandations spécifiques de la Haute Autorité de santé.

- **Extension de l'abattement de la taxe sur les salaires aux fonds de dotation**

L'abattement annuel applicable à la taxe sur les salaires, jusqu'alors réservé aux organismes à but non lucratif (associations et fondations), est désormais étendu aux fonds de dotation. Concrètement, la taxe ne sera due que sur la part des rémunérations excédant un seuil revalorisé chaque année, fixé à 24 041 € pour la taxe due au titre de l'année 2025.

### **Fiscalité des dons : le secteur non lucratif exprime ses préoccupations**

Face aux tentatives visant à réduire à terme les avantages fiscaux pour les dons, notamment ceux liés à l'IFI, le secteur associatif et les fondations ont exprimé leurs inquiétudes quant à une possible diminution des contributions, qui mettrait en péril des actions essentielles dans les domaines, social, éducatif et culturel.

La Fondation du Judaïsme Français, à travers son syndicat France Générosités, reste vigilante et alerte les pouvoirs publics sur l'impact négatif qu'une réduction des incitations fiscales à la générosité pourrait avoir.

A suivre...

### **Le contrat d'engagement républicain au cœur des relations entre la Fondation et les associations :**

Le contrat d'engagement républicain, instauré par la loi du 24 août 2021, s'impose aux associations sollicitant une subvention afin de garantir que les actions financées respectent les principes fondamentaux de la République : respect des lois, liberté de conscience, égalité, non-discrimination, dignité humaine et rejet de toute violence, ainsi que le respect des symboles républicains.

Dans ce cadre, la Fondation du Judaïsme Français, exige que les associations bénéficiaires s'y conforment. Ce dispositif permet d'encadrer l'usage des fonds attribués, tout en établissant un cadre de responsabilité et de confiance entre la fondation et les associations soutenues, sans remettre en cause la liberté associative.

### **FJF Philanthropie sur les ondes**

Retrouvez nos dernières émissions FJF Philanthropie sur RCJ 94.8 tous les 4e jeudis du mois à 13 heures.



## Emission du 22 Janvier 2026 Philippe Oriol

Le **22 janvier 2026**, FJJ Philanthropie a proposé une nouvelle émission consacrée à la mémoire et à la réflexion intellectuelle.

À cette occasion, **Véronique Helft-Malz** reçoit **Philippe Oriol**, historien, spécialiste reconnu de l’Affaire Dreyfus, et directeur de la Maison Zola et du Musée Dreyfus. Il reviendra sur ses travaux consacrés à **Bernard Lazare**, premier défenseur du capitaine Dreyfus, figure essentielle et longtemps méconnue du combat pour la justice, ainsi que sur les enjeux contemporains de la transmission de cette histoire et le rôle des lieux de mémoire dans notre compréhension de l’héritage républicain.

L’émission se poursuivra avec la chronique financière de **Rémy Serrouya**, directeur financier de la Fondation du Judaïsme Français.

Enfin, **Perrine Simon-Nahum** recevra le philosophe **Alain Finkielkraut**, à l’occasion de la parution de son nouvel ouvrage, *Le Cœur lourd*, publié chez Gallimard. Dans cet essai personnel et exigeant, il poursuit sa réflexion sur les bouleversements de notre temps, interrogeant la fragilité du lien civique, la transmission culturelle et les inquiétudes qui traversent la société contemporaine.

[Regarder la vidéo de l'émission ici](#)



## Emission du 25 Décembre 2025 David Storper

Le **25 décembre 2025**, FJJ Philanthropie a proposé une nouvelle émission placée sous le signe de l’histoire, et de l’engagement.

À cette occasion, **Véronique Helft-Malz** reçoit **David Storper**, président du **Collectif Histoire et Mémoire**. Ensemble, ils évoqueront la **réhabilitation, le 14 novembre 2025, de la statue de Bernard Lazare**, dans les jardins de la Fontaine de Nîmes.

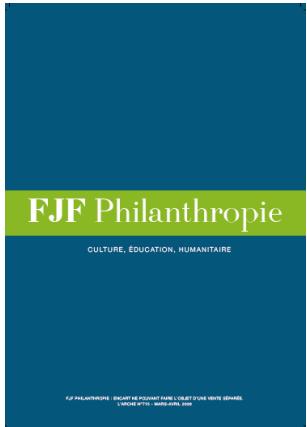
Figure majeure et longtemps méconnue, Bernard Lazare fut le **premier défenseur du capitaine Alfred Dreyfus**, jouant un rôle décisif dans la révélation de l’Affaire et dans le combat pour la justice et la vérité. La reconstruction de ce monument constitue un acte fort de reconnaissance historique et de transmission mémorielle.

La **Fondation du Judaïsme Français** a tenu à **soutenir financièrement ce projet**, affirmant ainsi son engagement en faveur de la mémoire, de la lutte contre l’antisémitisme et de la valorisation des grandes figures de la conscience républicaine.

Après la chronique financière de **Rémy Serrouya**, directeur financier de la Fondation du Judaïsme Français, **Perrine Simon-Nahum** interviewera **Dan Arbib**, philosophe, spécialiste de Descartes, de Spinoza et d'Emmanuel Levinas. Il reviendra sur son parcours et sur les enjeux éthiques et philosophiques contemporains liés à la responsabilité, à l'altérité et au vivre-ensemble.  
Une émission qui croise histoire, philosophie et engagement, au cœur des valeurs portées par la Fondation du Judaïsme Français.

[Regardez la vidéo de l'émission ici](#)

## FJF Philanthropie - le supplément du magazine de l'Arche



Notre parution de FJF Philanthropie du mois de Mars-Avril 2026.

Vous trouverez l'interview que nous a accordée David Storper, Président du Collectif Histoire et Mémoire dans le dernier numéro de FJF Philanthropie.

Extrait de l'article de David Storper intitulé Bernard Lazare incarne une rupture fondatrice: celle d'un intellectuel engagé au nom de la vérité contre l'injustice: "*Cette méconnaissance de Bernard Lazare n'est pas seulement le fruit du hasard ou de l'oubli. Elle relève aussi d'une volonté d'effacement*"

[A Lire \*Un monument contre l'oubli\* sur site de la FJF](#)

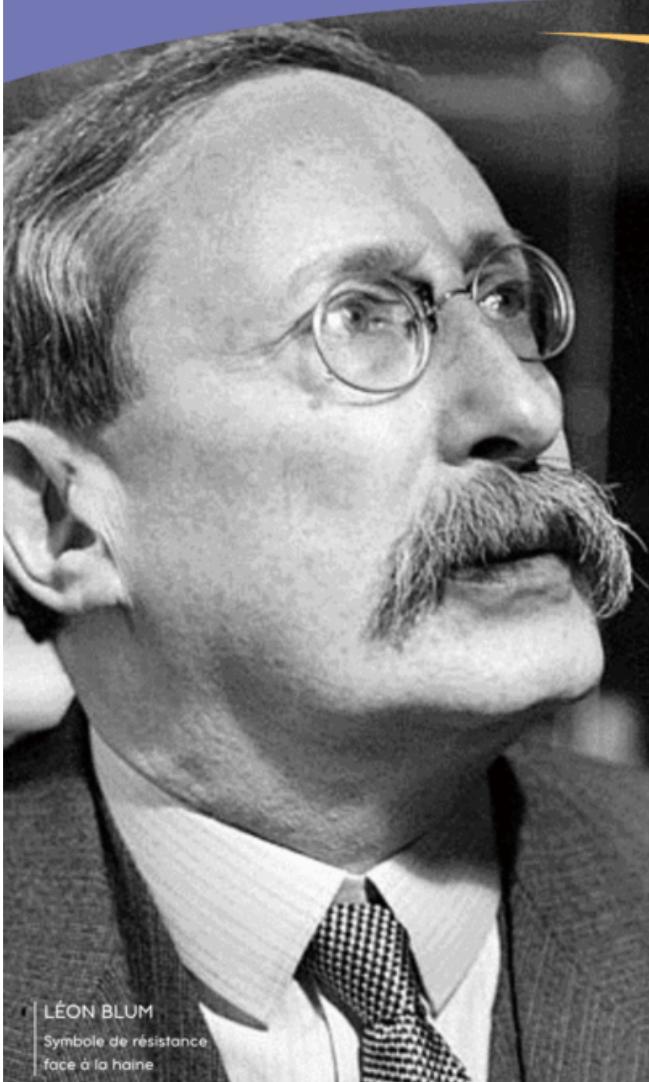
Dans notre rubrique "3 questions à un notaire" **Maitre Yoline Ganem-Cohen**, notaire à Puteaux répond ce mois-ci à Véronique Helft-Malz..

Retrouvez notre rubrique  
'3 questions à un notaire'

**FJF Philanthropie est envoyé à tous les abonnés de l'Arche et vendu en kiosque dans toute la France.**

## Agenda

Le Centre Culturel Juif Simone Veil présente la 8<sup>e</sup> édition de son colloque annuel consacré à la lutte contre l'antisémitisme.



LÉON BLUM  
Symbole de résistance  
face à la haine

# HUITIÈME ÉDITION DU COLLOQUE FRANÇAIS, JUIF ET SIONISTE, FAUT-IL ENCORE SE JUSTIFIER ?

Dimanche 1er Février 2026 de 10H00 à 19H00

## SALLE DES RENCONTRES

Hôtel de Ville de Montpellier  
1 Place Georges Frêche



ENTRÉE LIBRE, RÉSERVATION SOUHAITÉE

06 23 40 74 95 | [contact@ccj34.com](mailto:contact@ccj34.com) | [www.ccj34.com](http://www.ccj34.com)

Le Centre Culturel Juif Simone Veil présente la 8<sup>e</sup> édition de son colloque annuel consacré à la lutte contre l'antisémitisme.

## Colloque "Français, Juif, Sioniste: faut il encore se justifier ?"

Date : 1er Février 2026

Lieu : Hôtel de ville de Montpellier

Cette édition, dédiée à **Ilan Halimi**, s'inscrit dans une démarche citoyenne et pédagogique visant à montrer l'inanité de la montée de l'antisémitisme en France et

dans le monde suite aux événements qui se sont déroulés au Proche-Orient. Le colloque réunira Clément Weill-Raynal, Hubert Strouk, Georges Bensoussan et Shannon Seban, autour de deux séquences : une approche historique et une réflexion sur l'actualité politique et républicaine.

Une projection du documentaire **“Léon Blum, portrait d'un homme haï et adoré”** viendra illustrer l'héritage humaniste et universaliste de cette grande figure politique française.

Ouvert à tous, cet événement entend promouvoir l'idée que la montée de l'antisémitisme est injustifiable.

Une équipe à votre service autour de sa Directrice générale  
Paule-Henriette Levy

**La Fondation du Judaïsme Français reste à votre écoute  
pour toutes demandes et conseils. Vous pouvez prendre contact :  
01 53 59 47 47**



**Retrouvez- nous sur notre site [www.fondationjudaisme.org](http://www.fondationjudaisme.org)**

---

Si vous ne souhaitez plus recevoir la Newsletter [cliquez ici](#).

[Legal Notice](#) • [Terms of Use](#) • [Confidentialité Policy](#)